



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SAINT-JOSEPH-DU-LAC LEADER EN MATIÈRE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : Le montant de la redevance gouvernementale reçue quasi doublé en 4 ans

Saint-Joseph-du-Lac, le 18 février 2019 – La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac est fière de constater les efforts soutenus de ses citoyens en regard de la réduction des matières résiduelles envoyées à l'enfouissement.

En effet, en vertu du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles* du gouvernement du Québec, la Municipalité a reçu en 2018 plus de 80 000 \$ en redevances, offertes aux municipalités assurant la gestion des matières résiduelle avec efficacité et rigueur : plus une municipalité évite d'enfouir, plus sa redevance est élevée.

Une performance notable qui augmente d'année en année

Pour 2018, la redevance accordée à Saint-Joseph-du-Lac est 33 % plus élevée que la moyenne du groupe auquel elle est associée. Par rapport à 2017, on constate une augmentation de 5,5 % du montant octroyé.

Plus impressionnant encore, depuis 2014, le montant accordé à la performance municipale joséquoise a quasi doublé, passant de quelque 44 000 \$ en 2014 à plus de 80 000 \$ en 2018.

« En 2015, le conseil municipal a adopté une politique environnementale quinquennale dont l'un des principaux objectifs concernait la réduction des matières enfouies. Dans cette volonté, de nombreuses mesures ont été mises en place, et force est de constater que nos citoyens font grandement leur part. Je suis fier que notre ville soit toujours de plus en plus verte! » indique le maire Benoit Proulx.

Bonifications de service sans coût supplémentaire pour les citoyens

Les sommes reçues ont été réinvesties dans une bonification de l'offre de services de la Municipalité en lien avec la gestion des matières résiduelles, et ce, sans coût supplémentaire pour les contribuables. De ce fait, la Municipalité peut offrir un service de déchiquetage des branches sans frais pour les premières 30 minutes, ainsi qu'un service de traitement et de conditionnement des matériaux secs sans frais pour les deux premiers mètres cubes par visite à l'écocentre. Des collectes spéciales de pneus, de sapins et de feuilles mortes ont également été ajoutées au calendrier ces dernières années. Depuis janvier 2019, la Municipalité a fait des changements majeurs en adoptant la collecte mécanisée, en plus d'augmenter de manière significative le nombre de collectes d'encombrants.

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072 poste 233
communication@sjdl.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

- En 2018, Saint-Joseph-du-Lac a reçu plus de 80 000 \$ en redevances gouvernementales.
- Cette performance est 33 % plus élevée que la moyenne du groupe auquel la Municipalité est associée.
- La performance Joséphoise a quasi doublée en 4 ans : 44 000 \$ étaient accordés à la Municipalité en 2014, contre 80 000 \$ en 2018.
- Uniquement entre 2017 et 2018, une augmentation de 5,5 % du montant accordé a été constatée
- Les sommes sont réinvesties dans divers services ayant trait aux matières résiduelles :
 - Déchiquetage des branches sans frais pour les premières 30 minutes
 - Traitement et conditionnement sans frais des premiers deux mètres cubes de matériaux secs à l'écocentre
 - Collectes spéciales : pneus, sapins, feuilles mortes
 - Introduction de la collectes mécanisées en 2019
 - Augmentation significative du nombre de collectes d'encombrants, passant de deux en 2017 à huit en 2019